

# Justice et sécurité / Justitie en veiligheid

---

## Appel à contributions

### Le projet

La direction opérationnelle criminologie de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC) a récemment décidé de créer une nouvelle revue criminologique. Celle-ci présentera un profil particulier.

En premier lieu, elle sera entièrement **électronique, gratuite** et **bilingue**. Les frais de traduction seront pris en charge par la revue elle-même.

En tant que revue scientifique, elle publiera des **résultats de recherche** au terme d'un processus de *peer reviewing*. L'appartenance institutionnelle des auteurs n'est en aucun cas un critère de sélection.

Par ailleurs, elle s'adressera à un public de **non-spécialistes**, ce qui signifie qu'elle devra combiner scientificité et accessibilité. L'objectif est d'offrir à un large public un accès aux productions de la recherche en criminologie, ce afin d'alimenter le débat démocratique. Elle ressortit donc aux obligations de service public scientifique de l'INCC.

Elle publiera des textes intéressants avant tout la **situation belge**. Il pourra bien entendu y être question de situations étrangères, mais l'intérêt pour la Belgique sera un critère déterminant de sélection des textes.

La revue est supervisée par un **comité de rédaction** comprenant, outre des membres de l'INCC, des représentants de chacune des écoles de criminologie du pays.

Le premier numéro de la revue paraîtra au mois de **septembre 2014**.

**La revue lance donc un appel à propositions à l'ensemble des chercheurs intéressés par la publication d'un article entrant dans ce cadre.** N'hésitez pas à prendre contact avec le directeur de la revue pour discuter d'un projet de texte.

### Les textes

Les textes publiés présentent des résultats de recherche (recherche ponctuelle, état des connaissances dans un domaine déterminé, etc.) relatifs aux questions de justice répressive et de sécurité entendus au sens large. Ils sont le fruit d'approches criminologiques, au sens large. Cela inclut des démarches sociologiques, psychologiques, psychosociologiques, juridiques, etc.

Les textes soumis peuvent constituer des versions plus accessibles de rapports de recherches ou d'articles scientifiques déjà publiés. Ils peuvent bien entendu être des extraits de thèses de doctorats ou d'ouvrages scientifiques.

La rédaction aura constamment à l'esprit la question de l'utilité pour le débat démocratique du texte soumis : texte compréhensible, problématique circonscrite, importance pour les débats en cours, utilité au regard de questions négligées, etc.

Chaque texte est constitutif, en soi, d'un numéro de la revue.

## Format

Les textes soumis ont un volume maximal de 30.000 signes (espace compris). Ils sont accompagnés d'un abstract, de mots-clés et d'une courte biographie de l'auteur.

Ils utilisent la convention bibliographique « Chicago Manual of Style 16th edition – auteur/date »<sup>1</sup>.

Ils recourent au maximum à un langage accessible et évitent le jargon. Ils évitent également les importants développements méthodologiques et n'hésitent pas, à ce propos, à renvoyer à d'autres sources. Le texte n'en devra pas moins être scientifiquement solide et fondé sur une démarche irréprochable.

Les textes sont soumis en français ou en néerlandais.

Ils sont adressés à [christophe.mincke@just.fgov.be](mailto:christophe.mincke@just.fgov.be) ou à [jsv@just.fgov.be](mailto:jsv@just.fgov.be) au format Word, OpenOffice ou Pages.

Les textes peuvent être accompagnés de graphiques et d'illustrations. Pour les graphiques, les fichiers de tableurs (Excel, OpenOffice ou Numbers) sont impérativement fournis. Les illustrations sont jointes en fichiers haute définition. La revue est éditée en couleur.

La rédaction encourage les auteurs à enrichir leur texte d'encarts explicatifs, de liens vers des références externes – en ce compris multimédias – et vers des articles pour « en savoir plus ».

Le format des textes est davantage détaillé dans le document d'instructions aux auteurs, téléchargeable ici : <https://app.box.com/s/e1rmyrvelxi4k28tmwns>

## Le travail de la revue

La revue fait procéder à la **traduction** du texte en néerlandais ou en français de l'intégralité du texte. Elle fait traduire le résumé et les mots-clés en anglais. Elle soumet ces traductions à l'approbation de l'auteur.

Elle procède à la **mise en page**.

Elle assure une **mise en ligne** sur son site, ainsi qu'une **communication** à l'adresse de la presse et du monde judiciaire.

Elle édite une **infolettre** à l'occasion de chaque parution et diffuse un communiqué de presse.

## Contact

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenu auprès de Christophe Mincke, directeur de la revue : [christophe.mincke@just.fgov.be](mailto:christophe.mincke@just.fgov.be), +32 473 210 265.

Il est toujours préférable d'avertir la direction de votre intention de soumettre un texte, afin que sa réception puisse être préparée de manière optimale.

---

<sup>1</sup> [http://www.chicagomanualofstyle.org/tools\\_citationguide.html](http://www.chicagomanualofstyle.org/tools_citationguide.html)